

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



23015482

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

23 JAN. 2023

Le Greffier
Greffé

N° d'entreprise : **0849 775 329**

Nom

(en entier) : **KOPYDEGG**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Avenue du centenaire 56 C - 6061 Montignies - sur Sambre**

Objet de l'acte : Demission administrateur

RÉSOLUTIONS ÉCRITES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 24/11/2022 à 16h

En application de l'article 5:85 du CSA les administrateurs souhaitent tenir l'assemblée générale par voie écrite.

Les administrateurs invitent les actionnaires à voter sur les points suivants de l'ordre du jour :

1. Démissions.
2. Publication aux annexes du moniteur belge.
1. Déclaration

Les résolutions proposées ne seront valables que si tous les actionnaires ont voté à l'unanimité sur chaque point

de l'ordre du jour. En signant la présente circulaire, chaque actionnaire reconnaît avoir pris connaissance ou

avoir pu prendre connaissance de tous les documents qui doivent être mis à disposition conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations.

Décisions :

1. Démissions.

Démission de son poste d'administrateur Mme Nadia KOPIJKA 740106-038.82 ,

Démission de son poste d'administrateur M. Albert KOPIJKA 471109-139.73

Démission de son poste d'administrateur Mme Marie BOUCHEZ 511019-124.59

L'assemblée générale accepte les démissions se réserve sur la décharge de l'exécution des mandats. Ces décharges seront examinées dans les six mois de la présente assemblée, après une nouvelle lecture des la comptabilité et ses annexes.

2. Publication.

L'assemble confie à Sprl SIMARFI rue Jean Mermoz, 30 à 6041 Gosselies BE0882.069.894 le soin de faire publier aux annexes du moniteur belge, rapidement,

L'ensemble des décisions sont prises a l'unanimité.

Didier Eggermont
Administrateur

Nadia Kopijka
Administrateur

Albert Kopijka
Administrateur

Marie Bouchez
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).